

Décision n° 2016-85 portant nomination au comité technique d'établissement de l'EPIDE

La directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,

Vu la loi n° 2010-751 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 2014 relatif à la réduction de la durée du mandat des membres de certaines instances civiles de concertation de l'Etablissement public d'insertion de la défense ;

Vu la circulaire DGAFP d'application du décret n° 2011-184 du 15 février 2011- Dispositions relatives à l'organisation et à la composition des comités techniques ;

Vu l'arrêté du 6 juillet 2011 portant création du comité technique de l'Etablissement public d'insertion de la défense ;

Vu le PV des élections du 4 décembre 2014 au CTE ;

Vu les listes électorales présentées par les différents syndicats,

Décide :

Art. 1^{er}. - M. Christophe Libérale est nommé membre du comité technique en remplacement de M. Christian Drouard :

Consécutivement, la composition du comité technique s'établit comme suit :

Listes	Titulaires	Suppléants
UNSA	M ^{me} Sylvia Skoric	M. Sébastien Marchal
	M ^{me} Satya Pilot	M ^{me} Caroline Mérian
	M. Jérôme Duflot	M ^{me} Sandra Vacca-Laurenti
UGFF-CGT	M ^{me} Estelle Piernas	M. Christophe Libérale
	M. Adrien Gaudon	M. Stéphane Janszen

Art. 2. - Le directeur Ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



NATHALIE HANET